

Conseil Municipal de Grasse
Mardi 4 juillet 2023

Magali Conesa
Conseillère municipale
Conseillère communautaire

SITUATION AU CASINO « VICTORIA » DE GRASSE

Question écrite Magali Conesa
au nom du groupe « Grasse à Tous-Ensemble et Autrement »

Concernant la Délégation de Service Public du Casino, nous avons déclaré lors du conseil municipal du 4 avril dernier:

*« (...) Malgré l'exonération des redevances de la commune sur le loyer durant la période COVID, des aides diverses, le retour d'une clientèle qui se fidélise avec une politique de renouvellement des machines, le Casino ne parvient pas à retrouver l'équilibre budgétaire. Avec des charges d'exploitation majoritairement incompressibles et **un niveau de trésorerie assez faible**, on voit mal comment le Casino parviendra à retrouver un **équilibre budgétaire durable**.*

Qu'en est-il d'ailleurs du restaurant qui, lors de la Commission consultative des services publics locaux était fermé en raison d'un salarié en arrêt ? »

D'autre part, nous soulignons dans la même intervention que, « *la Chambre Régionale des Comptes indique dans son dernier rapport que **les produits tirés du Casino sont modestes et les retombées indirectes générées par le Casino en terme d'attractivité touristique de la commune sont difficiles à évaluer mais marginales à ce jour*** ».

Et nous posons la question : « *Avez-vous mis en place ou amorcé **une évaluation des retombées du Casino en termes de développement culturel et touristique** ? »*

Nous n'avons eu aucune réponse à nos questions.

Mercredi 14 juin, le quotidien local rendait compte en page de Grasse de la grève des employés du Casino sous un titre significatif : « *Casino Victoria, pour les employés, rien ne va plus...* » avec toute une liste de récriminations demandant « *juste le respect du Code du Travail* » à l'employeur qui répond de son côté qu'il n'a eu « *aucune revendication écrite ou orale* » de la part des salariés.

Le même article fait état d'une information prise sur internet selon laquelle « *la société gérante serait en cessation de paiement* ».

Cette Délégation de Service Public pose de nombreuses questions.

Je rappelle que **le Rapport de la Chambre Régionale des Comptes du 7 avril 2022 comporte 74 pages.**

Sur ces 74 pages, 16 (20% du Rapport !) ont été consacrées à la D. S. P. du Casino « Victoria » aussi bien sur l'extrême modicité des revenus qu'il rapporte à la Ville (0,14% du total des produits de gestion), les condamnations administratives du gérant, l'insuffisance des données fournies dans rapports annuels par la société délégataire et la légèreté des contrôles et de la surveillance que la Ville a l'obligation d'effectuer régulièrement.

Le groupe « Grasse à Tous-Ensemble et Autrement souhaite savoir :

1/ ce qu'il en est de la situation financière de cette DSP aujourd'hui,

2/ si la « cessation de paiement » évoquée par les salariés est fondée,

**3/ si un ou des contrôle(s) a ou ont été réalisé(s) sur la gestion du personnel ?
Dans l'affirmative, quel en sont les résultats ? Quel en est le résultat ?**

Enfin, aux termes de l'article 1er de l'arrêté du 14 mai 2007 relatif à la réglementation des jeux dans les casinos, un casino est un établissement comportant trois activités distinctes : le spectacle, la restauration et le jeu, réunies sous une direction unique sans que le jeu et l'animation puissent être affermés, c'est-à-dire sous-traités ou confiés à un tiers.

L'activité Spectacle/Évènementiel n'a jamais fonctionné depuis 2016.

Le Rapport de la CRC l'a souligné.

L'activité Restauration a repris le mardi 20 juin. Elle était interrompue depuis le 7 janvier.

5 mois d'interruption sur une année (qui n'est pas encore achevée), c'est presque la moitié de l'année.

Ce qui, quelles que soient les explications données, ne correspond pas aux obligations légales d'une DSP de Casino.

Il y a eu défaillance du délégataire.

Quel dédommagement la Ville a-t-elle demandé pour ces 5 mois de fermeture du Restaurant ?